

Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée

Déclaration du Groupe CGT-FO

Vers 1500, la forêt couvrait 30 à 40% de plusieurs pays européens, selon l'historien américain Kenneth Pomeranz. Que ce soit au Royaume-Uni, au Danemark, en Italie, en Espagne ou en France, ces surfaces ont fondu comme neige pour se situer autour de 10% vers 1800 (16% en France, 4% au Danemark). Aujourd'hui 45% de l'Europe est couverte par la forêt, avec 31% en France et 73% en Finlande. Ces quelques éléments historiques montrent que la déforestation n'est pas une fatalité, la tendance peut être inversée pour préserver et développer la couverture forestière de la planète.

Cependant les millions d'hectares de forêts primaires perdus à jamais chaque année ne pourront pas être remplacés. Ces forêts doivent donc être protégées en urgence. Il faut d'abord soutenir les pays qui les abritent pour mettre en place des législations favorables à ces écosystèmes rares. Il faut aussi les aider financièrement pour proposer des alternatives aux populations qui vivent de ces défrichements, du braconnage ou des coupes souvent illégales de bois précieux. Le groupe FO soutient donc la préconisation 14 qui appelle au renforcement de la coopération européenne dans ce domaine.

En plus de cette urgence, des programmes de reforestation doivent être mis en place et l'UE doit assumer sa part de responsabilité dans la déforestation à travers les produits qu'elle importe, qui sont à l'origine de 10% de la déforestation mondiale. En plus de revoir ses modes de consommation et sa politique de soutien à des filières qui utilisent des produits favorables à la déforestation importée, comme l'huile de palme pour les biocarburants, l'UE doit augmenter substantiellement les budgets consacrés à la lutte contre la déforestation. La préconisation sur la sortie progressive des agrocarburants (N°7) et celle demandant de dédier à la lutte contre la déforestation une partie du budget pour le climat de l'UE (N°2) vont dans le bon sens.

Les actions contre la déforestation doivent aussi s'inscrire dans une politique commerciale cohérente car on ne peut pas promouvoir les accords de libre-échange comme le Ceta, le Mercosur ou le dernier que le parlement européen vient de ratifier avec le Vietnam, et en même temps penser que nous sommes sur la bonne voie en termes environnemental et social. La crevette vietnamienne va certes remplir encore plus les étals européens mais au prix d'une forte destruction des forêts de mangroves du delta du Mékong et du remplacement de rizières qui assurent l'alimentation de millions de personnes par des bassins d'élevages intensifs de crevettes destinées à l'exportation.

Certes, il faut sensibiliser le consommateur européen sur les méfaits de la déforestation importée (Préco. N°3) et une directive sur le modèle de la loi française de 2017 sur le devoir de vigilance (Préco N°8) ne peut qu'être bénéfique. Cependant, la lutte contre la déforestation importée doit aussi chercher à améliorer les conditions sociales et de travail des pays en développement, s'inscrire dans les objectifs du développement durable et promouvoir une répartition plus juste de la richesse.

Le groupe FO a voté en faveur de cet avis